

Imagine Canada

Enquête Sectorielle

Les organismes caritatifs et la pandémie de COVID-19

David Lasby, directeur, recherche

DANS CETTE ENQUÊTE SECTORIELLE

Avant-propos	1
Faits saillants	2
Introduction	3
Réponses organisationnelles	5
Répercussions financières	9
Répercussions sur les ressources humaines	14
Cette époque est différente.....	19
Réponses des parties prenantes à la pandémie	21
Prédictions	23

Avant-propos

Au moment où j'écris ces lignes, les Canadiens entament leur neuvième semaine d'éloignement physique généralisé, en réponse à la COVID-19. Comme vous le verrez en lisant ce rapport de l'Enquête sectorielle sur les mesures d'intervention des organismes caritatifs face à la pandémie, je suis fier d'affirmer que nos organismes évoluent et innovent avec rapidité pour s'adapter à des changements systémiques quasi sans pareil de mémoire d'homme. Partout au pays, les organismes caritatifs modifient leurs programmes existants, en créent de nouveau et mettent en œuvre des mesures visant à enrayer la propagation du virus — tout cela dans des environnements de travail radicalement changés.

Le rapport révèle aussi, malheureusement, que la pandémie compromet gravement la santé financière et humaine de nos organismes. Les organismes caritatifs de l'ensemble du secteur font état de la baisse considérable de leurs revenus, ainsi que d'importantes mises à pied en cours — et d'autres mises à pied qui se profilent à l'horizon. L'ampleur et la portée de ces changements dépassent tout ce que nous avons vu dans le passé : ils sont d'une envergure largement supérieure à ce que nous avons constaté lors du ralentissement financier de 2008-2009 et ils engendrent des répercussions si considérables que même les bases de revenus les plus diversifiées sont gravement touchées.

Personne ne sait quelles seront les répercussions à moyen et à long terme de la COVID-19, mais je crois que quiconque espérant un retour rapide à la « normale » sera amèrement déçu. Quelle que soit la nouvelle « normale », une chose est claire — plus que jamais, les collectivités en cours de rétablissement auront besoin que tous les types d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif offrent leurs services et améliorent la qualité de vie avec dynamisme. Je vous demande instamment de partager les conclusions de ce rapport avec vos réseaux, avec vos intervenants, avec les fonctionnaires avec qui vous travaillez et avec les décideurs à tous les niveaux de votre collectivité.

Bruce MacDonald
Président-directeur général, Imagine Canada

Faits saillants

La demande et la capacité affichent une hausse pour certains organismes caritatifs et une baisse pour d'autres, en raison de l'éloignement physique.

- 35 % d'entre eux ont vu leur demande augmenter, tandis que 37 % d'entre eux l'ont vu baisser.
- La capacité organisationnelle est en baisse pour 40 % des organismes caritatifs, généralement en conjonction avec d'importantes baisses de la demande.

L'innovation est au cœur de la réponse des organismes à la pandémie.

- 54 % des organismes caritatifs offrent maintenant en ligne leurs programmes autrefois offerts en personne, et 42 % d'entre eux ont créé de nouveaux programmes totalement différents pour répondre aux besoins.
- 54 % d'entre eux donnent davantage la priorité aux programmes en ligne existants.

Les organismes de bienfaisance enregistrent de fortes baisses générales de leurs revenus.

- Les revenus ont baissé en moyenne de 30,6 % depuis le début de la pandémie pour 69 % des organismes caritatifs.
- Presque trois quarts (73 %) d'entre eux reportent que les dons sont en baisse, 38 % que leurs revenus gagnés ont chuté et 23 % d'entre eux que c'est le cas des revenus de leurs placements.
- Ces baisses sont significativement supérieures à celles de la récession de 2008-2009, alors que 32 % des organismes avaient connu une baisse de leurs revenus de 0,75 % en moyenne.

Les organismes ont déjà réduit considérablement leurs effectifs de salariés et d'autres compressions sont probables.

- 30 % des organismes caritatifs ont déjà mis à pied des membres de leur personnel et 55 % prévoient amorcer ou poursuivre les mises à pied.
- Nous estimons que les organismes caritatifs ont déjà mis à pied 37 000 employés à temps plein et 46 400 employés à temps partiel.
- Encore une fois, ces chiffres sont significativement supérieurs à ceux de la récession de 2008-2009, alors que 23 % des organismes caritatifs avaient mis à pied des employés.

Les organismes caritatifs font également face à des défis liés à leurs bénévoles.

- 49 % d'entre eux font état de difficultés pour impliquer les bénévoles dans leurs activités, compte tenu des conditions de travail actuelles.
- 33 % indiquent que les bénévoles sont moins disponibles.

Les organismes du secteur des arts et loisirs font face à des défis particuliers.

- Ils ont davantage tendance à signaler la baisse de la demande, de leur capacité organisationnelle et de leurs revenus entraînant un plus grand nombre de mises à pied et de réductions des heures de travail.
- Ils ont plus de difficulté à passer à la prestation de leurs programmes en ligne et à mettre au point de nouveaux programmes. Ils sont au contraire nombreux à cesser ou à suspendre leurs activités.

Les organismes caritatifs qui dépendent des revenus gagnés sont particulièrement touchés.

- Ils sont plus nombreux à déclarer la baisse de leurs revenus et de leurs dépenses, des mises à pied et des réductions des heures de travail.
- Ceci est également vrai pour les organismes caritatifs qui disposent de sources de revenus diversifiées.

La majorité des organismes caritatifs qui emploient des salariés pensent qu'ils seront admissibles à la Subvention salariale d'urgence du Canada.

- 45 % d'entre eux pensent y être admissibles ou y devenir admissibles — 24 % d'entre eux pensent y être peut-être éventuellement admissibles.
- 75 % de ceux qui sont potentiellement admissibles ont l'intention de solliciter cette subvention et 15 % de ces organismes indiquent qu'ils pourraient le faire.

Dans l'ensemble, les organismes caritatifs sont plutôt pessimistes à l'égard de l'avenir, mais ils poursuivent leurs activités.

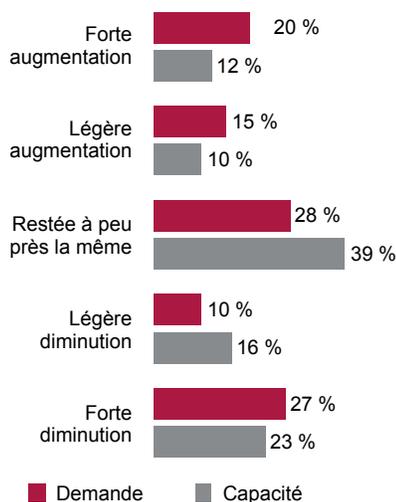
- 45 % d'entre eux croient que leur situation financière sera pire dans 3 à 6 mois et ils ne sont que 8 % à croire qu'elle s'améliorera.
- 20 % d'entre eux pensent pouvoir maintenir leur niveau d'activité actuel pendant 3 à 6 mois et 25 % d'entre eux pendant 6 à 12 mois.

Introduction

La présente édition de l'Enquête sectorielle marque un retour aux origines de ce programme, qui date d'il y a plus d'une décennie, quand nous avons créé une plateforme de sondage pour prendre régulièrement le pouls des dirigeants des organismes caritatifs qui faisaient face au ralentissement économique de 2008-2009. Aujourd'hui, contrairement aux défis posés par ce ralentissement, c'est à des défis épidémiologiques et économiques que les organismes caritatifs sont confrontés. Par conséquent, la pression qu'ils subissent est beaucoup plus importante qu'en 2008-2009. La présente édition de l'Enquête sectorielle est consacrée à l'expérience des organismes caritatifs depuis le début de la pandémie de COVID-19 et décrit en détail les répercussions de l'éloignement, de la fermeture obligatoire des entreprises non essentielles et d'une myriade d'autres changements du contexte opérationnel. Nous puisons également dans les conclusions antérieures de l'Enquête sectorielle réalisée à la suite du ralentissement de 2008-2009 pour étoffer le contexte.

Le présent rapport résume les réponses de 1 458 dirigeants d'organisme caritatif à notre sondage en ligne, effectué entre le 15 avril et le 28 avril.¹ Toutes les réponses sont pondérées en fonction de la taille des organismes, de leur domaine d'activité, de leur région, de leur principale source de revenus et de la présence de salariés pour réaliser des estimations plus représentatives de l'ensemble des organismes caritatifs. Les comparaisons avec les données antérieures font appel à notre première Enquête sectorielle, effectuée à la fin 2009 et au début 2010, alors que la récession de 2008-2009 tirait à sa fin et qu'on assistait au début de la longue reprise économique.²

Figure 1 : Changements de la demande et de la capacité organisationnelle en réaction à la pandémie



CHANGEMENTS DE LA DEMANDE ET DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE

Depuis le début de la pandémie, les expériences des organismes caritatifs ont été très variées sur le plan de la demande pour leurs services.³ Certains d'entre eux ont été déclarés services essentiels et sont fréquemment aux prises avec une hausse de la demande. À l'inverse, d'autres ont été contraints de cesser leurs activités dans le cadre des fermetures obligatoires des entreprises non essentielles et ont vu la demande baisser, parfois de manière catastrophique. Dans l'ensemble, à peine plus d'un quart d'entre eux estime que la demande s'est maintenue, alors que les autres ont constaté des

¹ Le sondage a été adressé aux 4 599 dirigeants d'organismes de bienfaisance enregistrés aux revenus annuels égaux ou supérieurs à 30 000 \$ qui ne sont pas des congrégations religieuses (environ 36 600 ou 43 % des organismes de bienfaisance enregistrés répondent à ces critères). Nous avons reçu les réponses de 1 458 personnes, ce qui correspond à un taux de réponse de 32,0 % en tenant compte des courriels non délivrés.

² Les résultats de la première Enquête sectorielle sont fondés sur 1 508 réponses, provenant également d'organismes aux revenus annuels égaux ou supérieurs à 30 000 \$ qui n'étaient pas des congrégations religieuses. La méthode de pondération pour ce sondage était similaire, les réponses ayant été pondérées par revenus annuels, sous-secteur et région.

³ Au moment du lancement du sondage, les répondants dans la plupart des provinces et des territoires faisaient face depuis environ un mois à un contexte opérationnel radicalement modifié par l'éloignement physique et par les fermetures des entreprises non essentielles.

changements, souvent importants (voir figure 1). Au total, un nombre approximativement équivalent d'organismes caritatifs signalent des hausses et des baisses de la demande, bien que les baisses aient tendance à être plus brutales. À l'égard de la capacité organisationnelle pour répondre à la demande pour les services, selon près des deux cinquièmes des organismes caritatifs, leur capacité organisationnelle est stable, mais ceux qui déclarent la baisse de leur capacité organisationnelle sont beaucoup plus nombreux que ceux qui la déclarent en hausse. Dans une large mesure, la baisse de la demande est liée à la réduction de la capacité — plus de la moitié des organismes caritatifs (58 %) qui signalent la baisse de la demande font également état de la baisse de leur capacité organisationnelle, souvent importante.

TABLEAU 1 : Changements de la demande et de la capacité, selon les caractéristiques organisationnelles

	Demande			Capacité		
	Hausse	A peu près la même	Baisse	Hausse	A peu près la même	Baisse
REVENUS ANNUELS						
30 000 \$ à 149 999 \$	28 %	33 %	39 %	23 %*	39 %	38 %
150 000 \$ à 499 999 \$	31 %	31 %	38 %	16 %	41 %	43 %
500 000 \$ à 1 499 999 \$	43 %	21 %	36 %	23 %	38 %	39 %
1 500 000 \$ à 4 999 999 \$	45 %	19 %	36 %	22 %	36 %	42 %
5 000 000 \$ ou plus	44 %	25 %	31 %	28 %	39 %	33 %
DOMAINE D'ACTIVITÉ						
Arts, culture et loisirs	14 %*	10 %*	76 %	10 %*	41 %	49 %
Éducation et recherche	36 %	32 %*	31 %*	15 %*	51 %	35 %*
Santé	39 %	24 %*	38 %	25 %*	20 %*	55 %
Services sociaux	42 %	26 %	33 %	28 %	34 %	39 %
Intermédiaires philanthropiques	41 %	35 %	24 %*	26 %*	47 %	27 %*
Autre	30 %*	44 %	26 %*	16 %*	42 %	42 %
SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE						
Gouvernement	37 %	29 %	34 %	21 %	40 %	39 %
Dons	41 %	31 %	28 %	28 %	35 %	37 %
Revenu gagné	26 %*	22 %	53 %	10 %*	45 %	45 %
Autres	30 %*	41 %*	29 %*	23 %*	40 %*	37 %*
Diverses sources de revenus	28 %	19 %*	53 %	16 %*	37 %	46 %

‡ En règle générale, plus le nombre d'organismes caritatifs sur lequel se fonde un chiffre donné (ou « estimation ») est élevé et plus leurs réponses sont cohérentes, plus l'exactitude d'une estimation est probable (c'est-à-dire plus il est probable que l'estimation découlant des répondants au sondage est proche du chiffre réel pour tous les organismes du champ de l'enquête). Quand le nombre d'organismes caritatifs sur lequel se fonde une estimation est petit ou que leurs réponses sont extrêmement variables, nous avons signalé ces estimations par deux symboles. Le symbole « * » signifie que le chiffre est à utiliser avec prudence — la zone de l'estimation qui, selon nous, contient le chiffre de population réel est plus vaste que d'habitude, mais celui-ci demeure utile pour prendre des décisions; le symbole «...» signifie que cette estimation ne doit pas être utilisée — la zone de l'estimation qui, selon nous, contient le chiffre de population réel est si vaste qu'il ne faut pas l'utiliser pour prendre des décisions.

* utiliser avec prudence‡

Les expériences des organismes en matière de demande et de capacité organisationnelle ont tendance à varier légèrement selon leurs caractéristiques. Par exemple, la demande est plus susceptible d'être en hausse pour les grands organismes et en baisse pour les plus petits organismes (voir tableau 1). La capacité organisationnelle, en revanche, semble relativement uniforme, sauf pour les grands organismes qui ont un peu plus tendance à déclarer une capacité accrue.

En ce qui concerne certains sous-secteurs, les organismes caritatifs du secteur des arts et loisirs vivent des défis particulièrement importants à cause de l'éloignement physique, comme en témoignent les baisses importantes de la demande et de leur capacité. Les intermédiaires de bienfaisance et les organismes de services sociaux font face à une demande particulièrement élevée, tandis que les organismes caritatifs du secteur de la santé sont aux prises avec des baisses de capacité marquées à cause des changements des contextes opérationnels. Aucun sous-secteur n'affiche une hausse marquée de sa capacité, mais les organismes caritatifs dédiés à l'éducation et les intermédiaires de bienfaisance semblent être ceux qui maintiennent le mieux leur niveau de capacité actuel dans cette nouvelle situation.

Les associations sous-sectorielles constituent vraisemblablement les facteurs les plus influents dans les changements signalés en fonction de la source de revenus principale. Les organismes caritatifs qui dépendent principalement des revenus gagnés (comme de nombreux organismes caritatifs des arts et des loisirs) subissent d'importantes baisses, à la fois dans la demande et dans leur capacité organisationnelle, de même que les organismes caritatifs qui tirent leurs revenus d'un éventail de ressources plus équilibré. Les organismes caritatifs qui dépendent principalement des dons (comme les intermédiaires de bienfaisance) voient la demande croître et une augmentation modeste de leur capacité, par comparaison avec les autres organismes caritatifs.

Réponses organisationnelles

Les organismes caritatifs remodelent profondément leurs programmes et leurs activités en réaction à la pandémie. Un peu plus de la moitié d'entre eux ont augmenté la prestation en ligne de leurs programmes, soit en donnant plus d'ampleur à leurs programmes en ligne existants, soit en modifiant leurs programmes en personne pour les offrir maintenant de manière virtuelle (voir

Figure 2 : Modifications des programmes liées à la pandémie



figure 2). Les organismes caritatifs sont loin de s'en tenir à la prestation en ligne de leurs programmes pour innover afin de s'adapter à la pandémie; un peu plus de deux cinquièmes d'entre eux mettent au point des programmes totalement nouveaux pour répondre aux besoins changeants. Bien que le pourcentage des organismes caritatifs qui ont modifié leurs pratiques de mesure et d'évaluation semble relativement peu élevé étant donné l'ampleur des changements constatés au début de la pandémie, ce pourcentage est supérieur chez les organismes de bienfaisance qui ont adopté la prestation en ligne et nettement supérieur chez les organismes qui ont créé de nouveaux programmes.

Bien que l'annulation ou la réduction des programmes impliquant des contacts interpersonnels directs soit extrêmement répandue afin de réduire la propagation du virus, le nombre relativement faible d'organismes caritatifs qui annulent leurs programmes à cause du manque de demande démontre que les services offerts par ces organismes continuent de répondre à des besoins. Dans ces conditions, il est extrêmement préoccupant que près d'un organisme sur cinq ait suspendu ou mis fin à ses activités. Bien que les organismes caritatifs qui ont pris ces mesures jusqu'à présent semblent être ceux qui ont vu la demande baisser considérablement, il reste encore à voir combien d'entre eux seront contraints d'en faire autant si les tendances actuelles se poursuivent.

L'adaptation des programmes en raison de la pandémie a tendance à varier en fonction des caractéristiques organisationnelles. Par exemple, les organismes caritatifs plus grands semblent mieux en mesure d'opérer la transition vers les formes de prestation de services en ligne et virtuelles et de créer de nouveaux programmes en réponse à des besoins émergents (voir tableau 2). Les organismes caritatifs aux revenus annuels inférieurs à 150 000 \$, en revanche, semblent avoir eu légèrement plus tendance à suspendre ou à cesser leurs activités.

Les organismes des secteurs de l'éducation et de la santé se démarquent en ayant particulièrement concentré leur action sur les modes de prestation en ligne pour maintenir leurs services pendant la pandémie. Le besoin constant de leurs services, en dépit de la pandémie, explique vraisemblablement le faible pourcentage des organismes caritatifs des secteurs de la santé et de l'éducation qui ont annulé leurs programmes à cause du manque de demande. Les organismes caritatifs dédiés à la santé, en particulier, semblent avoir fait face à un changement des besoins — comme en témoigne le

TABLEAU 2 : Changements des programmes, selon les caractéristiques organisationnelles

	Programmes en personne annulés	Programme en ligne existants augmentés	Passage aux programmes en ligne	Nouveaux programmes créés	Évaluation modifiée	Cessation/suspension des opérations	Programmes annulés par manque de demande	Autre(s) modification(s)
REVENUS ANNUELS								
30 000 \$ à 149 999 \$	79 %	48 %	40 %	31 %	15 %*	24 %*	16 %*	13 %*
150 000 \$ à 499 999 \$	80 %	52 %	49 %	40 %	16 %	14 %*	14 %*	15 %
500 000 \$ à 1 499 999 \$	86 %	55 %	62 %	47 %	26 %	16 %	19 %	16 %
1 500 000 \$ à 4 999 999 \$	92 %	65 %	70 %	54 %	31 %	15 %*	14 %	18 %
5 000 000 \$ ou plus	93 %	68 %	79 %	60 %	36 %	15 %*	21 %	18 %
DOMAINE D'ACTIVITÉ								
Arts, culture et loisirs	87 %	50 %	43 %	35 %	12 %*	32 %*	24 %*	6 %*
Éducation et recherche	88 %	66 %	64 %	46 %	23 %*	...	13 %*	11 %*
Santé	87 %	63 %	69 %	57 %	19 %*	9 %*	14 %*	10 %*
Services sociaux	83 %	49 %	54 %	42 %	28 %	20 %	13 %	19 %
Intermédiaires philanthropiques	75 %	54 %	46 %	39 %	21 %*	15 %*	18 %*	21 %*
Autre	86 %	54 %	51 %	39 %	15 %*	17 %*	17 %*	17 %*
SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE								
Gouvernement	86 %	60 %	65 %	49 %	28 %	15 %*	16 %	14 %
Dons	84 %	55 %	52 %	43 %	19 %	14 %*	11 %*	18 %
Revenu gagné	78 %	51 %	41 %	32 %	15 %*	28 %*	25 %*	14 %*
Autres	71 %	38 %*	43 %*	24 %*
Diverses sources de revenus	90 %	47 %	53 %	44 %	23 %*	24 %*	18 %*	14 %*

* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

pourcentage élevé de ces organismes qui mentionnent la mise au point de nouveaux programmes. Enfin, la pandémie pose manifestement aux organismes du secteur des arts et loisirs des défis particuliers pour offrir leurs programmes. Ils sont comparativement plus susceptibles d'avoir cessé ou suspendu leurs activités, annulé les activités nécessitant des contacts en personne et leurs programmes à cause du manque de demande (attribuable aux protocoles d'éloignement physique et aux fermetures obligatoires des installations). Par ailleurs, ils ont vraisemblablement

été moins capables de passer aux modes de prestation de services en ligne ou virtuels ou de créer de nouveaux programmes.

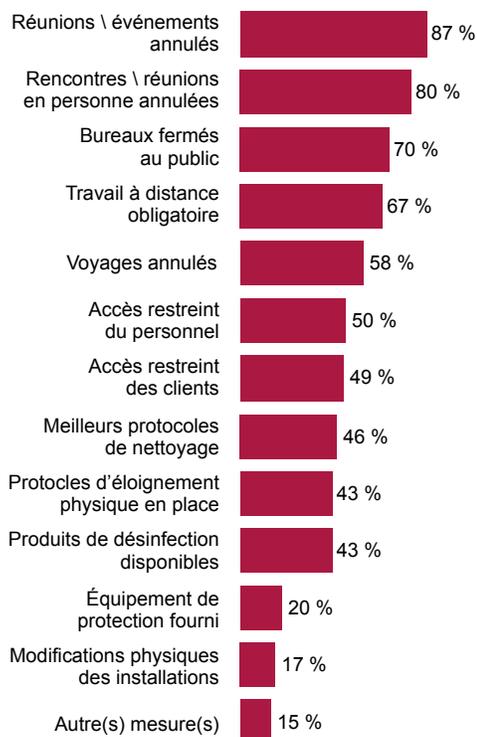
Les organismes caritatifs qui dépendent principalement du financement de sources gouvernementales semblent avoir assez bien réussi à opérer la transition de leurs activités vers la prestation en ligne et à créer de nouveaux programmes. Les organismes qui dépendent des dons, en revanche, se distinguent en étant particulièrement moins susceptibles d'avoir annulé des programmes à cause du manque de demande. En raison du déclin de la demande et de leur capacité organisationnelle, les organismes caritatifs qui dépendent des revenus gagnés sont particulièrement touchés par la pandémie — un quart d'entre eux ont réduit ou annulé leurs programmes à cause du manque de demande et un nombre un peu plus important d'entre eux ont complètement cessé leurs activités.

MESURES DE RÉDUCTION DE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

Les organismes caritatifs prennent un large éventail de mesures pour freiner la propagation de la COVID-19. Les plus fréquentes visent à éviter les contacts face à face, par exemple en annulant ou en réduisant les réunions de groupe et les rencontres individuelles, en restreignant l'accès du public aux bureaux des organismes et en obligeant les employés et les bénévoles à travailler à distance (voir figure 3). Bien que seulement un peu plus de la moitié des organismes caritatifs aient annulé les voyages, ce chiffre relativement faible semble s'expliquer principalement par le fait que de nombreux organismes caritatifs ne se déplacent pas pour accomplir leur mission. Dans une large mesure, cet ensemble de comportements plus courants semble constituer, en quelque sorte, un programme d'intervention standard, mis en pratique par la vaste majorité des organismes caritatifs pour qui ces comportements sont pertinents.

Quand les organismes sont incapables d'éliminer les interactions en personne à cause de la nature de leur travail, ils prennent un vaste éventail de mesures d'atténuation. À peu près la moitié d'entre eux ont réduit l'accès des clients à leurs installations d'une manière ou d'une autre. Cette mesure est souvent prise parallèlement avec d'autres, comme l'augmentation de la fréquence du nettoyage, la mise à la disposition des personnes de produits de désinfection personnelle (comme le désinfectant pour les mains et les lingettes) et la mise en œuvre des protocoles d'éloignement physique pour servir les clients. Bien que des pourcentages relativement faibles

Figure 3 : Mesures d'atténuation en réponse à la COVID-19



d'organismes caritatifs aient fourni de l'équipement de protection personnelle à leurs employés et à leurs bénévoles ou apporté des modifications physiques à leurs bureaux, la vaste majorité de ceux qui l'ont fait ont parallèlement réduit l'accès des clients et mis en œuvre d'autres mesures d'atténuation.

Répercussions financières

Les effets de la pandémie qui se font sentir sur les finances des organismes sont plus profonds que ceux que nous avons observés depuis plus de dix ans que nous réalisons l'Enquête sectorielle. Près de sept organismes caritatifs sur dix signalent que leurs revenus ont baissé depuis le début de la pandémie, soit deux fois plus que ceux qui avaient déclaré une baisse pendant toute la durée du ralentissement de 2008-2009 (voir tableau 3). L'ampleur de ces variations dans les revenus est stupéfiante, les organismes caritatifs déclarant la perte du tiers de leurs revenus en moyenne — même en tenant compte des organismes caritatifs dont les revenus sont stables ou en hausse. C'est, une nouvelle fois, une différence énorme par rapport à 2008-2009 alors la baisse moyenne des revenus était nettement plus modeste à 0,75 %.

TABLEAU 3 : Répercussions financières de la pandémie

	Maintenant	2008-2009
REVENUS		
Hausse	6 %	31 %
À peu près les mêmes	26 %	37 %
Baisse	69 %	32 %
Différence moyenne	-30,65 %	-0,75 %
DÉPENSES		
Hausse	15 %	42 %
À peu près les mêmes	52 %	36 %
Baisse	33 %	22 %
Différence moyenne	-0,48 %	4,53 %

Au chapitre des dépenses, la situation est légèrement plus nuancée. Selon à peine plus de la moitié des organismes caritatifs, leurs dépenses demeurent plus ou moins inchangées, tandis qu'elles sont en baisse d'après un tiers d'entre eux. Cette situation est totalement différente de celle de 2008-2009, alors que les

organismes caritatifs étaient beaucoup plus susceptibles de rapporter une hausse de leurs dépenses. Du point de vue de l'ampleur de cette différence, d'après les organismes caritatifs, leurs dépenses ont baissé très légèrement en moyenne. Cette légère baisse s'explique par le nombre relativement élevé d'organismes caritatifs qui indiquent de modestes augmentations de leurs dépenses (médiane = +20 %), que compensent d'autres organismes caritatifs, en nombre légèrement inférieur à la moitié de ceux aux dépenses en hausse, qui déclarent des baisses plus importantes (médiane = -25 %; les dépenses accusant une baisse d'au moins 50 % pour de nombreux organismes). En somme, il semble qu'un

TABLEAU 4 : Pourcentages des organismes caritatifs déclarant des changements de leurs revenus et de leurs dépenses, selon les caractéristiques organisationnelles

	Revenus			Dépenses		
	Hausse	À peu près les mêmes	Baisse	Hausse	À peu près les mêmes	Baisse
REVENUS ANNUELS						
30 000 \$ à 149 999 \$...	25 %*	70 %	8 %*	67 %	24 %
150 000 \$ à 499 999 \$	3 %*	32 %	65 %	14 %*	53 %	32 %
500 000 \$ à 1 499 999 \$	7 %*	24 %	69 %	20 %	45 %	35 %
1 500 000 \$ à 4 999 999 \$	8 %*	18 %	75 %	22 %	33 %	45 %
5 000 000 \$ ou plus	9 %*	24 %	67 %	26 %	27 %	47 %
DOMAINE D'ACTIVITÉ						
Arts, culture et loisirs	87 %	...	47 %	46 %
Éducation et recherche	...	33 %*	66 %	...	52 %	43 %
Santé	...	26 %*	70 %	21 %*	44 %	35 %*
Services sociaux	12 %*	25 %	63 %	23 %	50 %	27 %
Intermédiaires philanthropiques	...	29 %*	66 %	13 %*	60 %	27 %
Autre	...	31 %*	65 %	15 %*	57 %	28 %
SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE						
Gouvernement	4 %*	35 %	61 %	23 %	50 %	28 %
Dons	10 %*	28 %	62 %	14 %	54 %	32 %
Revenu gagné	...	15 %*	83 %	10 %*	52 %	38 %
Autres	...	24 %*	72 %	...	55 %*	36 %*
Diverses sources de revenus	...	8 %*	91 %	8 %*	50 %	43 %

* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

certain nombre d'organismes caritatifs augmentent leurs dépenses pour répondre aux besoins accrus alors que d'autres font face à d'importantes contraintes et prennent des mesures afin de contrôler leurs dépenses.

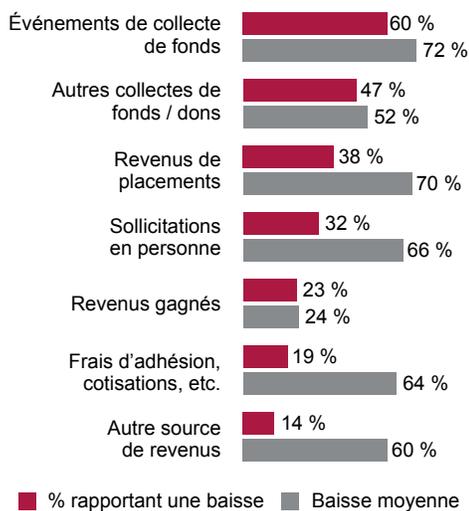
Dans l'ensemble, l'expérience des organismes est relativement similaire sur le plan des revenus, indépendamment de leurs caractéristiques organisationnelles et, plus particulièrement, de l'importance de leurs revenus. Ceux qui font principalement exception sont les organismes des arts et loisirs, ainsi que ceux qui dépendent principalement des revenus gagnés ou de sources de revenus variées, qui sont tous beaucoup plus susceptibles d'avoir vu leurs revenus diminuer (voir tableau 4). Par ailleurs, les organismes caritatifs qui dépendent principalement des revenus de sources gouvernementales ou des dons ont eu légèrement moins tendance à subir des baisses de revenus.

Sur le plan des dépenses, les situations varient beaucoup plus. Plus les revenus sont élevés, moins les organismes caritatifs ont tendance à les déclarer stables et plus ils ont tendance à signaler à la fois des hausses *et* des baisses. Ceci s'explique en raison du fait que certains organismes augmentent leurs dépenses pour répondre à une demande accrue, alors que d'autres prennent des mesures afin de maîtriser leurs dépenses. L'éloignement physique et l'annulation généralisée des activités de groupe rendent les organismes des secteurs des arts et loisirs, et de l'éducation plus susceptibles d'indiquer une baisse de leurs dépenses. En revanche, les organismes des secteurs de la santé et des services sociaux, dont un grand nombre sont confrontés à une demande en hausse, sont relativement plus susceptibles d'indiquer des dépenses en hausse. L'examen des dépenses selon la source de revenus principale révèle que les organismes qui dépendent du financement de sources gouvernementales ont relativement plus tendance à indiquer des hausses de leurs dépenses, tandis que ceux qui dépendent principalement des revenus gagnés ou de sources de revenus variées ont plus tendance à indiquer une baisse de leurs dépenses.

SOURCES DE REVENUS PARTICULIÈRES

La baisse des revenus des organismes s'explique par la forte baisse des revenus provenant de plusieurs sources, provoquée en grande partie par les protocoles d'éloignement physique. Un peu moins de trois quarts des organismes caritatifs (73 %) mentionnent la baisse d'au moins une forme de dons. Les événements de collecte de fonds sont particulièrement touchés, mais d'autres formes de

Figure 4 : Baisses de sources de revenus particulières



collectes de fonds sont également dans ce cas, comme les sollicitations en personne (voir figure 4). L'ampleur moyenne de ces baisses est absolument stupéfiante, allant de presque trois quarts de la valeur des événements de collecte de fonds à un peu plus de la moitié des autres formes de dons. Ces baisses sont nettement pires que celles constatées pendant le ralentissement de 2008-2009, alors qu'un peu plus d'un tiers (36 %) des organismes caritatifs avaient déclaré que leurs dons étaient en baisse.

Bien que les organismes caritatifs aient relativement moins tendance à subir des baisses des revenus gagnés ou des frais d'adhésion ou des cotisations, ces baisses sont très importantes et représentent en moyenne la perte d'environ deux tiers des revenus générés par ces méthodes. Comme pour les dons, les organismes caritatifs sont beaucoup plus susceptibles qu'en 2008-2009 de déclarer que ces sources de revenus sont en baisse. À l'époque, 11 % des organismes caritatifs avaient signalé la baisse des frais d'adhésion et des cotisations et 13 % d'entre eux la baisse des revenus de la vente de biens et de services.

Il n'existe peut-être pas de meilleur indicateur de la magnitude des défis posés aux revenus des organismes que le fait que la baisse des revenus de placements — signalée par à peine plus d'un cinquième des organismes caritatifs et équivalant en moyenne à un quart de leur valeur totale — puisse être estimée modeste par comparaison avec les baisses dans d'autres domaines. Les revenus de placements semblent être le seul domaine où la baisse est moins importante aujourd'hui qu'en 2008-2009, alors que 40 % des organismes caritatifs avaient signalé la baisse de ces revenus. Cela peut s'expliquer en grande partie par le laps de temps relativement bref qui s'est écoulé depuis le déclin du marché et par le fait que de nombreuses pertes ou diminutions du rendement ne se sont pas encore concrétisées.

Quand on examine les répercussions de la pandémie sur les sources de revenus particulières des différents types d'organismes caritatifs, il est frappant de constater à quel point elles sont relativement uniformes, indépendamment de la taille des organismes. À l'exception des sollicitations en personne, des pourcentages d'organismes caritatifs très proches déclarent que leurs dons sont en baisse dans les différents groupes (voir tableau 5). Dans le même ordre d'idée, à l'exception des revenus des placements, les revenus gagnés des organismes de toutes les tailles sont affectés de la même manière. Étant donné la nature de ces deux sources de

TABLEAU 5 : Pourcentages d'organismes caritatifs déclarant la baisse de sources de revenus particulières, selon les caractéristiques organisationnelles

	Événements de collecte de fonds	Sollicitations en personne	Autres collectes de fonds/dons	Frais d'adhésion, cotisations, etc.	Revenus gagnés	Revenus de placements	Autre source de revenus
REVENUS ANNUELS							
30 000 \$ à 149 999 \$	65 %	27 %	49 %	18 %*	31 %	15 %*	9 %*
150 000 \$ à 499 999 \$	51 %	26 %	44 %	24 %	41 %	16 %*	14 %*
500 000 \$ à 1 499 999 \$	58 %	33 %	47 %	19 %	42 %	26 %	16 %
1 500 000 \$ à 4 999 999 \$	64 %	46 %	51 %	14 %	43 %	32 %	20 %
5 000 000 \$ ou plus	68 %	49 %	40 %	14 %*	44 %	55 %	20 %*
DOMAINE D'ACTIVITÉ							
Arts, culture et loisirs	74 %	31 %	60 %	35 %	67 %	17 %*	16 %*
Éducation et recherche	54 %	31 %*	44 %	15 %*	39 %	14 %*	19 %*
Santé	71 %	42 %	58 %	21 %*	37 %*	25 %*	16 %*
Services sociaux	59 %	30 %	44 %	23 %	36 %	12 %	13 %
Intermédiaires philanthropiques	48 %	30 %	36 %	9 %*	18 %*	58 %	12 %*
Autre	62 %	33 %	46 %	8 %*	41 %	12 %*	9 %*
SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE							
Gouvernement	57 %	29 %	43 %	23 %	43 %	17 %	13 %
Dons	69 %	39 %	51 %	9 %*	23 %	25 %	11 %
Revenu gagné	49 %	25 %	47 %	22 %	53 %	30 %	14 %*
Autres	45 %*	17 %*	25 %*	28 %*	30 %*
Diverses sources de revenus	70 %	34 %	55 %	34 %	58 %	18 %	18 %*

* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

revenus, il semble que ces exceptions s'expliquent vraisemblablement par la rareté de ces sources de revenus pour les organismes caritatifs plus petits, et non par leur résilience particulièrement forte.

Si les tendances à la baisse des revenus sont plus ou moins uniformes au sein des organismes peu importe leur taille, ce n'est absolument pas le cas pour les sous-secteurs. Les organismes des arts et loisirs sont très durement touchés et signalent plus fréquemment des baisses dans de nombreux domaines particuliers, dont les événements de collecte de fonds, la collecte de fonds en général, les adhésions et le revenu gagné. Pour les organismes caritatifs de la santé, diverses formes de collectes de fonds

présentent certaines similarités, mais les tendances ne sont pas aussi extrêmes. Les intermédiaires de bienfaisance, en revanche, sont peut-être un peu moins touchés puisqu'ils sont relativement moins susceptibles de signaler des baisses dans plusieurs domaines, mais plus susceptibles de signaler une baisse de leurs revenus de placements.

D'une façon générale, les tendances à la baisse selon la dépendance à l'égard des sources de revenus sont prévisibles — les organismes caritatifs qui dépendent des dons ont davantage tendance à signaler la baisse de diverses formes de collectes de fonds, alors que les organismes caritatifs financés par les revenus gagnés ont davantage tendance à signaler la baisse des revenus gagnés et des revenus de placements. Ce qui est notable, en revanche, c'est la fréquence à laquelle les organismes caritatifs aux sources de revenus diversifiées déclarent à la fois que les collectes de fonds et les revenus gagnés sont en baisse. C'est seulement pour les revenus de leurs placements que ces organismes caritatifs n'arrivent pas au moins en seconde position pour leur tendance à déclarer la baisse d'une source de revenus particulière.

Répercussions sur les ressources humaines

Comme pour les finances des organismes, les répercussions de la pandémie sur les ressources humaines sont très considérables. Parmi les organismes caritatifs qui emploient des salariés, près d'un tiers signalent avoir déjà mis à pied des employés et plus d'un quart ont réduit leurs heures de travail (voir tableau 6). À titre comparatif, ces chiffres — depuis le début de l'imposition des protocoles d'éloignement physique à grande échelle à la mi-mars — sont

TABLEAU 6 : Répercussion de la pandémie sur les effectifs et les heures de travail

	% d'organismes avec salariés	Nombre d'employés concernés	
		Moyenne	Médiane
MISES À PIED			
Maintenant	30 %	-44,4 %	-33,3 %
2008-2009	23 %	-15,7 %	-12,5 %
RÉDUCTIONS DES HEURES			
Maintenant	27 %	-35,6 %	-30,0 %
2008-2009	22 %	n/a	n/a

supérieurs aux pourcentages des organismes caritatifs qui avaient pris ces mesures pendant toute la durée de la récession de 2008-2009. En plus d’avoir mis à pied leurs employés et réduit les heures de travail beaucoup plus rapidement en réaction à la pandémie actuelle, les organismes caritatifs effectuent des compressions beaucoup plus draconiennes que lors de la récession précédente. Les mises à pied par les organismes ont déjà atteint le triple du pourcentage moyen des employés mis à pied en 2008-2009. En nous fondant sur les organismes caritatifs qui ont signalé des mises à pied, nous estimons qu’environ 37 000 employés à temps plein et 46 400 employés à temps partiel ou saisonniers ont déjà été mis à pied.

Bien que les compressions de personnel effectuées jusqu’à présent soient très importantes, rien n’indique qu’elles sont achevées. Selon plus de la moitié des organismes caritatifs qui emploient des salariés (55 %), les mises à pied sont encore possibles — soit en plus de celles déjà effectuées, soit dans le cadre d’une nouvelle mesure pour les organismes qui n’y ont pas encore eu recours. Un nombre encore plus important d’organismes (63 %) prévoient des réductions des heures de travail. Il est particulièrement révélateur que les organismes caritatifs qui ont déjà eu recours à chacune de ces mesures aient plus tendance à anticiper la nécessité d’autres réductions de ce type (voir tableau 7). Les mises à pied et les compressions de personnel sont seulement hors de question pour un nombre très restreint d’organismes caritatifs. Seuls 26 % des répondants n’ont pas effectué de mises à pied et ne prévoient pas en effectuer, et même scénario pour 22 % des organismes en ce qui concerne la réduction des heures de travail.

TABLEAU 7 : Mises à pied et réduction des heures de travail, selon la situation actuelle

	Ont déjà mis à pied des employés		Ont déjà réduit les heures des salariés	
	Non	Oui	Non	Oui
AUTRES COUPURES				
Oui	18 %	35 %	27 %	43 %
Non	37 %	29 %	30 %	26 %
Peut-être	32 %	30 %	34 %	23 %
Ne sais pas	12 %	7 %	9 %	8 %

Les plus grands organismes qui emploient des salariés, en particulier ceux dont les revenus annuels se chiffrent à 1,5 million \$ ou plus, ont relativement plus tendance à avoir déjà mis à pied des membres de leur personnel (voir tableau 8). Ils ont également relativement plus tendance à prévoir que d'autres mises à pied pourront être nécessaires. La baisse de la demande et de la capacité organisationnelle des organismes des arts et loisirs, ainsi que l'importante baisse de leurs revenus, se traduit clairement par le nombre élevé de ces organismes qui ont déjà procédé à la fois aux mises à pied et aux réductions des heures de travail et qui croient que d'autres mesures de ce type sont à prévoir. En comparaison, les organismes du secteur de l'éducation sont moins susceptibles d'avoir déjà procédé à des mises à pied ou des compressions de

TABLEAU 8 : Mises à pied et réductions des heures de travail anticipées, selon les caractéristiques organisationnelles

	Mises à pied		Réductions des heures	
	Déjà effectuées	Peut-être plus	Déjà effectuées	Peut-être plus
REVENUS ANNUELS				
30 000 \$ à 149 999 \$	20 %*	50 %	33 %*	62 %
150 000 \$ à 499 999 \$	25 %	54 %	24 %	66 %
500 000 \$ à 1 499 999 \$	31 %	51 %	23 %	60 %
1 500 000 \$ à 4 999 999 \$	40 %	61 %	30 %	65 %
5 000 000 \$ ou plus	37 %	61 %	27 %	61 %
DOMAINE D'ACTIVITÉ				
Arts, culture et loisirs	39 %	64 %	37 %	77 %
Éducation et recherche	18 %*	63 %	17 %*	70 %
Santé	21 %*	51 %	25 %*	62 %
Services sociaux	37 %	52 %	28 %	60 %
Intermédiaires	22 %*	46 %	25 %*	60 %
Autre	28 %*	57 %	28 %	54 %
SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE				
Gouvernement	26 %	49 %	22 %	61 %
Dons	27 %	57 %	24 %	62 %
Revenu gagné	43 %	64 %	39 %	65 %
Autres	...	51 %*	...	62 %
Diverses sources de revenus	39 %	60 %	38 %	68 %

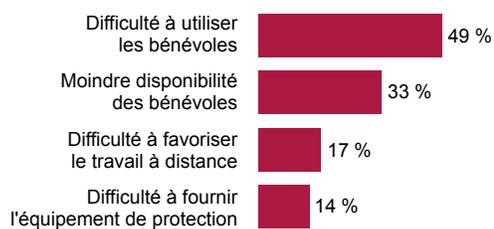
* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

personnel, mais ils sont plus susceptibles que la moyenne d'anticiper des mesures de ce type. Malheureusement, les organismes des services sociaux ont eu relativement tendance à effectuer des mises à pied, tout en étant plus susceptibles de signaler la hausse de la demande. L'examen de la principale source de revenus révèle que les organismes caritatifs qui dépendent du revenu gagné se démarquent en ayant eu particulièrement tendance à effectuer des mises à pied et des réductions des heures de travail et à estimer probable le renouvellement des mesures de ce type. Comme pour les répercussions financières, les organismes caritatifs qui dépendent de diverses sources de revenus suivent une tendance similaire et font état de la même expérience.

EXPÉRIENCES ET RÉPONSES DES ORGANISMES

De nombreux organismes caritatifs font face à des défis liés aux ressources humaines à cause de la pandémie et des modifications qu'ils ont dû apporter à leur travail. Bien que notre discussion ait porté jusqu'à présent sur les salariés, il est clair que les organismes caritatifs rencontrent également des difficultés pour mobiliser les bénévoles par les méthodes habituelles. Environ la moitié d'entre eux disent éprouver de la difficulté à impliquer les bénévoles dans leur travail actuel, soit parce que les conditions de travail sont incompatibles avec les protocoles d'éloignement physique, soit parce qu'ils ont modifié leurs méthodes de travail (voir figure 5). Dans le même ordre d'idées, environ un tiers d'entre eux signalent que les bénévoles sont moins disponibles, principalement à cause de l'éloignement physique, de responsabilités concurrentes et de l'inquiétude face à la possibilité de devenir infecté. Quant aux autres défis, selon environ la moitié des organismes, il est difficile d'offrir des mesures de soutien adéquates aux salariés et aux bénévoles qui travaillent à distance. Enfin, à peu près un organisme sur sept cite des difficultés pour fournir aux salariés et aux bénévoles l'équipement de protection nécessaire contre une exposition possible au virus.

Figure 5 : Défis liés aux ressources humaines à cause de la pandémie



Sur le plan des variations en fonction des caractéristiques des organismes caritatifs, ceux dont les revenus annuels se situent entre 1,5 million \$ et 5 millions \$ sont plus susceptibles d'avoir de la difficulté à mobiliser les bénévoles, alors que ceux dont les revenus annuels sont d'au moins 5 millions \$ ont moins tendance à faire face à des défis pour recruter des bénévoles (voir tableau 9). Les organismes caritatifs aux revenus annuels inférieurs à 150 000 \$ signalent dans une moins grande proportion de difficultés pour soutenir leurs employés et leurs bénévoles pour travailler à distance,

TABLEAU 9 : Défis liés aux ressources humaines, selon les caractéristiques organisationnelles

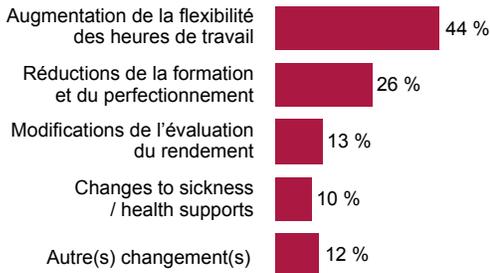
	Difficulté à utiliser les bénévoles	Moindre disponibilité des bénévoles	Difficulté à favoriser le travail à distance	Difficulté à fournir l'équipement de protection
REVENUS ANNUELS				
30 000 \$ à 149 999 \$	44 %	32 %	8 %*	7 %*
150 000 \$ à 499 999 \$	49 %	32 %	20 %	14 %
500 000 \$ à 1 499 999 \$	50 %	37 %	22 %	19 %
1 500 000 \$ à 4 999 999 \$	63 %	38 %	27 %	19 %
5 000 000 \$ ou plus	51 %	24 %	22 %	24 %
SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE				
Gouvernement	48 %	28 %	23 %	20 %
Dons	52 %	38 %	13 %	12 %*
Revenu gagné	45 %	33 %	15 %*	12 %*
Autres	33 %*	23 %*
Diverses sources de revenus	61 %	41 %	19 %	12 %*

* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

probablement en grande partie parce qu'ils ont probablement moins de personnes effectuant ce type de travail. Enfin, la difficulté pour fournir l'équipement de protection adéquat au personnel et aux bénévoles semble augmenter avec la taille de l'organisme. Du point de vue des revenus, les organismes caritatifs qui dépendent de sources de revenus diversifiées sont plus susceptibles de signaler des défis liés aux bénévoles, alors que les organismes caritatifs qui dépendent du financement de sources gouvernementales sont ceux qui ont le plus tendance à signaler des défis pour soutenir adéquatement le travail à distance et pour fournir l'équipement de protection personnelle nécessaire.

De nombreux organismes caritatifs ont également modifié la façon dont ils gèrent et soutiennent le personnel et les bénévoles à cause de la pandémie. Pour tenir compte des responsabilités familiales plus lourdes ou profondément différentes à cause de la pandémie et des fermetures qu'elle a entraînées (p. ex. garderies), le changement le plus fréquent a été la flexibilité accrue des heures de travail (voir figure 6). Approximativement un quart des organismes

Figure 6 : Mesures en matière de ressources humaines en réaction à la pandémie



ont réduit la formation et le perfectionnement professionnel. Pour l’instant, le nombre d’organismes caritatifs qui ont pris cette mesure est relativement inférieur au nombre de ceux qui l’ont fait en réponse au ralentissement de l’économie de 2008-2009. Étant donné l’ampleur des baisses de revenus que les organismes subissent, des réductions plus importantes des formations semblent probables, ce qui compliquera la tâche des organismes pour s’assurer que leurs employés et leurs bénévoles maîtrisent les compétences nécessaires. Environ un organisme caritatif sur huit a modifié sa méthode d’évaluation du rendement et un sur dix a modifié ses politiques de congés de maladie et/ou d’autres mesures de soutien liées à la santé qu’ils offrent aux employés et aux bénévoles. D’après des conversations avec plusieurs dirigeants d’organisme caritatif, les changements dans le domaine de la santé visent principalement à s’assurer que les salariés et les bénévoles disposent de l’autonomie et du soutien en santé mentale nécessaires pour maintenir leur conciliation travail-vie personnelle, gérer leur stress et éviter l’épuisement pendant qu’ils travaillent à distance.

Cette époque est différente : comparaisons avec 2008-2009

Dans notre toute première Enquête sectorielle axée sur les répercussions du ralentissement économique de 2008-2009, 45 % des organismes caritatifs nous avaient dit avoir constaté une demande accrue à cause de la récession — un nombre supérieur de dix points de pourcentage au nombre d’organismes qui signalent maintenant une hausse de la demande. Contrairement à 2008-2009, un pourcentage important d’organismes caritatifs signalent une baisse de la demande parce qu’ils sont dans l’impossibilité d’accomplir leur mission à cause de l’éloignement physique et des fermetures obligatoires. Ils sont nombreux à avoir réduit ou annulé leurs programmes et un nombre sans précédent d’organismes a cessé ou suspendu complètement leurs activités. Ce qui en résulte est double : 1) la pression exercée sur les organismes caritatifs qui poursuivent leurs activités — souvent en restructurant simultanément leurs programmes — s’intensifie, et 2) les demandes de services qui sont censées avoir « disparues » ne le sont pas vraiment. Elles sont souvent tout simplement moins visibles que d’autres demandes plus immédiates, qui sont passées au premier plan ou elles prennent des formes différentes à cause des nouvelles circonstances. Au mieux, ces demandes sont en suspens — dans

l'attente du relâchement de l'éloignement et de la fin de la pandémie, quand elles referont surface. La question clé pour les Canadiens et les décideurs est de savoir si un grand nombre de ces organismes seront toujours là quand la pandémie disparaîtra et que le bouleversement économique qui lui est associé s'estompera.

De plus, dans notre première Enquête sectorielle, les mesures d'adaptation prises le plus fréquemment par les organismes caritatifs pour compenser les pertes de revenus causées par la récession consistaient à augmenter leurs revenus provenant des sources existantes ou de diversifier leur base de revenus en tirant des revenus de nouvelles sources (86 % d'entre eux ont donné chacune de ces réponses). Étant donné que de nombreux organismes caritatifs enregistrent des baisses de revenus beaucoup plus fortes qu'en 2008-2009 et qu'un plus grand nombre de sources de revenus sont affectées, il est hautement improbable que les organismes caritatifs puissent appliquer ces méthodes dans la même mesure. Certains signes indiqueraient déjà que c'est le cas, comme les défis signalés par les organismes caritatifs aux sources de revenus diversifiées. Compte tenu de l'intensité et de l'ampleur du choc systémique, ce sont les organismes aux bases de revenus diversifiées qui font état de défis parmi les plus importants. Au lieu de s'appuyer sur l'augmentation des revenus, il semble probable que les organismes caritatifs devront mettre plus l'accent sur la réduction des dépenses qu'en 2008-2009. Une nouvelle fois, c'est ce que le plus pourcentage supérieur d'organismes qui déclarent réduire leurs dépenses semble indiquer. Rien de tout cela n'est sans conséquence, comme le démontre le fait que les organismes qui ont réduit leurs dépenses sont nettement plus susceptibles de signaler la baisse de leur capacité organisationnelle. Comme la demande en baisse n'a pas vraiment disparu, — comme cela est indiqué ci-dessus — cette solution n'est pas durable.

Enfin, une mesure d'adaptation fréquemment adoptée par les organismes caritatifs en réponse au ralentissement de 2008-2009 a été l'augmentation du recours aux bénévoles. Un peu plus de la moitié (54 %) d'entre eux l'avaient fait, ce qui avait été la mesure d'adaptation la plus répandue en matière de ressources humaines. Étant donné le nombre d'organismes caritatifs qui font actuellement état de difficultés pour intégrer les bénévoles à leurs activités et pour recruter les bénévoles, cette stratégie sera beaucoup plus difficile à mettre en œuvre. De plus, tout ce que nous avons constaté jusqu'à présent indique que les compressions des effectifs de salariés seront beaucoup plus fortes qu'en 2008-2009. Lors de nos conversations avec des dirigeants

d'organisme caritatif, nous avons appris que certains organismes ont mis à pied tous les employés associés à une entreprise sociale ou aux événements de collecte de fonds. Un défi fondamental qui se posera aux organismes caritatifs au cours des prochains mois sera celui de s'assurer qu'ils disposent des employés possédant les compétences requises pour maintenir leur capacité organisationnelle.⁴ Cela sera vraisemblablement encore plus ardu si notre prédiction ci-dessus, l'accent que les organismes caritatifs devront mettre de plus en plus sur la réduction des dépenses, s'avère exacte.

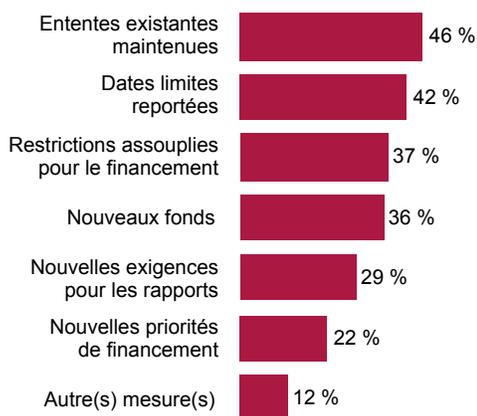
Réponses des parties prenantes à la pandémie

Les organismes caritatifs répondent à la pandémie et c'est également le cas des intervenants externes qui les soutiennent dans leur mission. Nous avons interrogé les organismes caritatifs qui reçoivent du financement externe au sujet de leurs relations avec les bailleurs de fonds et les organismes qui emploient des salariés sur ce qu'ils pensent de la Subvention salariale d'urgence du Canada, annoncée peu de temps avant le lancement du sondage.

CHANGEMENTS DE LA PART DES BAILLEURS DE FONDS

Nous avons demandé aux organismes caritatifs qui reçoivent du financement de sources gouvernementales, de fondations et d'entreprises s'ils avaient constaté des changements dans leurs ententes de financement ou si leurs bailleurs de fonds leur en avaient annoncé. Plus de deux cinquièmes d'entre eux ont signalé le report des échéances de présentation de rapports et avoir reçu des communications confirmant que les ententes de financement existantes continueraient d'être honorées (voir figure 7). Un nombre presque équivalent d'organismes signalent l'assouplissement des restrictions applicables aux fonds existants et la disponibilité de nouveaux fonds annoncée par leurs bailleurs de fonds. Selon un nombre d'organismes légèrement inférieur, les exigences en matière de rapports ont été modifiées ou ils ont reçu des communications indiquant de nouvelles priorités de financement. Compte tenu du nombre d'organismes caritatifs financés par de multiples bailleurs de fonds externes, il est difficile de discerner des associations directes entre un grand nombre de ces mesures et des bailleurs de fonds particuliers. Ce qu'on peut dire, en revanche, c'est que les modifications des exigences en matière de rapports, le report des dates limites pour la présentation des rapports et la

Figure 7 : Réponses face à la pandémie observées chez les bailleurs de fonds



⁴ Par exemple, un des obstacles fréquemment cités par les organismes caritatifs qui tentent de diversifier leurs bases de revenus est l'absence d'employés possédant les compétences et l'expérience nécessaires.

confirmation que les engagements de financement seront honorés sont plus particulièrement associés aux organismes caritatifs recevant du financement de sources gouvernementales.

PROGRAMME DE LA SUBVENTION SALARIALE D'URGENCE DU CANADA

Le 27 mars, le gouvernement fédéral a annoncé la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui a pour objet de prévenir les pertes d'emplois et d'inciter les employeurs à réembaucher les travailleurs mis à pied en raison de la pandémie. La majorité des organismes de bienfaisance enregistrés et des organismes sans but lucratif sont admissibles à cette subvention⁵, à condition d'avoir enregistré une baisse de revenu d'au moins 15 % en mars et/ou de 30 % pendant les mois suivants.⁶ La Subvention salariale d'urgence du Canada, qui devait à l'origine être offerte jusqu'à la première semaine de juin, a été prolongée pour une période de temps indéterminée. Le programme subventionne 75 % des salaires des employés, jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine par employé. Pour l'instant, à peine plus d'un tiers des organismes caritatifs qui emploient des salariés et qui ont répondu au sondage se sont dits admissibles à la subvention et environ un dixième des autres répondants pensent qu'ils y seront admissibles à un certain point pendant le programme (voir figure 8). Un peu moins de deux cinquièmes d'entre eux ne savent pas avec certitude s'ils y sont admissibles, mais la majorité d'entre eux croient que c'est possible qu'ils y soient admissibles. Quant à leur intention de bénéficier de cette subvention, selon trois quarts des organismes qui pourraient y être admissibles, ils solliciteront cette subvention si cette option leur est offerte (voir figure 9). Environ un cinquième des organismes hésitent encore et seulement un sur vingt d'entre eux écarte totalement cette possibilité à ce stade.

Du point de vue des variations en fonction des caractéristiques des organismes, l'admissibilité et l'intention de solliciter la subvention augmentent l'une et l'autre en fonction de l'importance du revenu annuel, sauf chez les organismes caritatifs aux revenus annuels d'au moins 5 millions \$ (voir tableau 10). Les organismes caritatifs des arts et loisirs, durement touchés par la baisse du revenu gagné et les mises à pied, sont particulièrement susceptibles d'être admissibles à la subvention, bien que les organismes dans ce cas ne semblent pas avoir nettement plus l'intention de le faire. Comme on pouvait s'y attendre, étant donné leurs modèles de revenus et la baisse des revenus qu'ils ont subie, les organismes qui dépendent principalement du revenu gagné ont particulièrement tendance à la

Figure 8 : Admissibilité à la SSUC

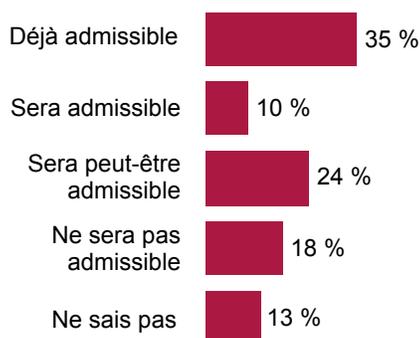
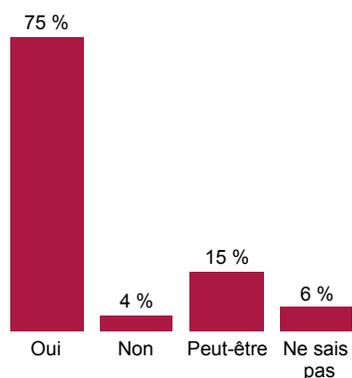


Figure 9 : Intention des organismes caritatifs potentiellement admissibles de solliciter la SSUC



⁵ Certaines catégories d'organismes de bienfaisance étroitement liés au gouvernement (hôpitaux, universités, collèges et écoles) ne sont pas admissibles.

⁶ Les revenus peuvent être comparés à ceux des mêmes mois en 2019 ou à ceux de janvier et février 2020. Les revenus des personnes avec qui l'organisme a un lien de dépendance sont exclus et les organismes de bienfaisance peuvent inclure ou exclure le revenu de sources gouvernementales dans leurs calculs à leur seule discrétion.

TABLEAU 10 : Admissibilité à la SSUC et intention de la solliciter

	Sera admissible à la SSUC		Demandera la SSUC	
	Peut-être	Oui	Peut-être	Oui
REVENUS ANNUELS				
30 000 \$ à 149 999 \$	28 %*	31 %	28 %*	51 %
150 000 \$ à 499 999 \$	24 %	47 %	14 %*	77 %
500 000 \$ à 1 499 999 \$	21 %	46 %	16 %	77 %
1 500 000 \$ à 4 999 999 \$	22 %	58 %	7 %*	87 %
5 000 000 \$ ou plus	25 %	43 %	9 %*	81 %
DOMAINE D'ACTIVITÉ				
Arts, culture et loisirs	19 %*	63 %	14 %*	76 %
Éducation et recherche	25 %*	43 %	...	77 %
Santé	23 %*	39 %	26 %*	66 %
Services sociaux	24 %	44 %	16 %	74 %
Intermédiaires philanthropiques	31 %	39 %	14 %*	79 %
Autre	20 %*	46 %	...	75 %
SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE				
Gouvernement	28 %	29 %	24 %	64 %
Dons	25 %	53 %	11 %	79 %
Revenu gagné	14 %*	71 %	8 %*	84 %
Autres	...	49 %*	...	81 %
Diverses sources de revenus	22 %	55 %	11 %*	82 %

* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

fois à être admissibles à la SSUC et à avoir l'intention de la solliciter, s'ils y sont effectivement admissibles. Les organismes caritatifs qui dépendent principalement des sources de financement gouvernementales, en revanche, ne sont probablement pas admissibles ni enclins à solliciter la subvention s'ils y sont admissibles, bien que des pourcentages relativement élevés d'entre eux croient qu'ils pourraient y être admissibles et qu'ils la solliciteraient éventuellement peut-être, dans ce cas.

Prédictions

Étant donné la magnitude des changements provoqués par la pandémie et l'incertitude quant à sa durée, le pessimisme des dirigeants d'organisme caritatif pour l'avenir de leurs finances

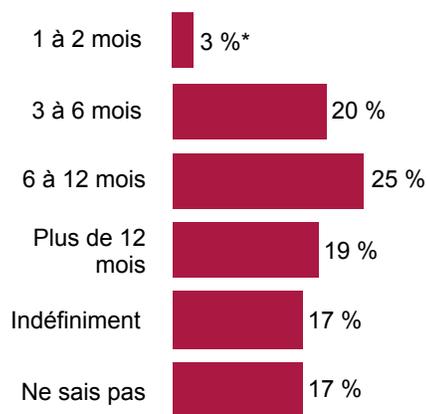
organisationnelles n'est pas surprenant. Un peu moins de la moitié d'entre eux s'attendent à l'aggravation de leur situation dans trois à six mois, tandis que seulement un sur treize d'entre eux pense qu'elle s'améliorera (voir tableau 11). La nature incertaine de la pandémie se traduit clairement dans le fait que près d'un cinquième d'entre eux sont incapables de dire ce que l'avenir réserve à leurs finances. Mais ceux qui s'attendent à l'amélioration de leur situation financière, comme ceux qui s'attendent à son aggravation, ont connu des baisses de revenus relativement plus importantes que ceux qui s'attendent à ce que leurs revenus demeurent stables. L'optimisme de ceux qui s'attendent à une amélioration de leur situation financière peut s'expliquer en partie parce qu'ils sont légèrement plus susceptibles d'avoir vu la demande baisser et qu'ils

TABLEAU 11 : Prédiction financière pour les trois à six prochains mois

	% organismes	Changement des revenus		Changement des dépenses	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
PRÉVISION DES REVENUS					
Amélioration	8 %	-33,9 %	-30,0 %	-5,1 %*	0,0 %
À peu près les mêmes	30 %	-18,4 %	0,0 %	-1,2 %*	0,0 %
Aggravation	45 %	-40,3 %	-35,0 %	1,2 %*	0,0 %
Ne sais pas	17 %	-27,7 %*	-10,0 %	-1,8 %*	0,0 %

* utiliser avec prudence

Figure 10 : Durée prévue de la poursuite des activités



* utiliser avec prudence

ont légèrement diminué leurs dépenses.

Bien que les dirigeants des organismes caritatifs soient pessimistes à l'égard de leur avenir financier, ils poursuivent leurs activités. Étant donné l'ampleur des bouleversements créés par la pandémie, il est tout à fait remarquable que moins d'un quart des organismes caritatifs se déclarent incapable de fonctionner à leur niveau actuel pendant au moins six mois, bien qu'un pourcentage important d'organismes ne sache pas avec certitude pendant combien de temps ils pourront poursuivre leurs activités (voir figure 10). Bien qu'aucune tendance ne se dégage nettement en fonction des caractéristiques organisationnelles, les organismes caritatifs qui prévoient ne pouvoir fonctionner à leur niveau actuel que pendant une période plus brève semblent soumis à des contraintes particulières. Ils semblent beaucoup plus susceptibles d'avoir subi la baisse leurs revenus et de leurs dépenses, ainsi que celle de la demande pour leurs services et de leur capacité organisationnelle.

Enquête sectorielle d'Imagine Canada - Les organismes caritatifs et la pandémie de COVID-19

David Lasby

Traduction vers le français: Jean-Rémy Émorine

Publié par

Imagine Canada

65, avenue St. Clair Est, bureau 700

Toronto, Ontario, Canada M4T 2Y3

Tél. 416 597 2293 | Fax 416 597 2294 | Web www.imaginecanada.ca

©2020 Imagine Canada

Nous remercions le 'Ken and Debbie Rubin Public Interest Advocacy Fund' de soutenir ce projet de recherche.

Le présent rapport est couvert par une licence Creative Common Attribution-Utilisation non commerciale-Pas d'œuvres dérivées 4.0 International. Pour toute utilisation non couverte, veuillez communiquer avec nous aux points de contact indiqués ci-dessus. Tous autres droits réservés.

Imagine Canada est un organisme caritatif national dont la mission est de faire la promotion des organismes caritatifs du Canada. Nos trois grands objectifs sont de renforcer la voix collective du secteur, de créer des possibilités d'établissement de liens et d'apprentissage mutuel et de renforcer la capacité du secteur de réussir.